

Pêcheurs artisanaux en AMP : gardiens de la biodiversité ou des frontières maritimes ? (San Andrés, Colombie)

Justine Berthod

Volume 21, Number 1, May 2021

Préservation, conservation et exploitation : enjeux et perspectives pour un Océan mondial en santé

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1087862ar>

DOI: <https://doi.org/10.4000/vertigo.30463>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Berthod, J. (2021). Pêcheurs artisanaux en AMP : gardiens de la biodiversité ou des frontières maritimes ? (San Andrés, Colombie). *VertigO*, 21(1), 1–24.
<https://doi.org/10.4000/vertigo.30463>

Article abstract

From a maritime anthropology perspective, this article analyzes how artisanal fishermen of the San Andrés Archipelago are propelled to the forefront of conflicts between commoning and sea grabbing. In doing so, it questions how this contributes to document the process of the maritimization of societies. Built on six months of ethnographic work in fishing cooperatives, the article questions the positioning of artisanal fishermen as new guardians of the sea, by crossing several scales of analysis. The article first considers the recent upgrading of the social status of fishermen and then the place of their “good practices” as symbolic forms of localized appropriation of fishing territory. It then points out the contradictory dimension of the fishermen’s role of guardians of the sea at regional and sub-regional scales. In a context of regional border conflict and competitive access to oil exploration, the role assigned to fishermen by national institutions is one of heritage before being one of environmental citizens. The Biosphere Reserve fulfills above all a geopolitical function, making fishermen guardians of national frontiers rather than guardians of the biodiversity.



Pêcheurs artisanaux en AMP : gardiens de la biodiversité ou des frontières maritimes ? (San Andrés, Colombie)

Justine Berthod

- 1 Les océans sont fréquemment décrits comme la « dernière frontière ». Ils font ces dernières décennies l'objet de tentatives de réglementation internationale autour de leur gouvernance, de l'exploitation des ressources qu'ils renferment, comme de la préservation de leurs écosystèmes. La vague actuelle¹ de mise en place d'Aires marines protégées (AMP) de surfaces toujours plus étendues, au-delà d'incarner le tournant maritime de la protection de la nature, doit donc se lire dans un contexte de « maritimisation des sociétés » (Le Meur et al., 2018, p. 9). Déjà au cœur des conquêtes coloniales, la notion de maritimisation traduit à la fois l'intensification contemporaine des échanges commerciaux maritimes et les enjeux géostratégiques qui accompagnent la maîtrise des océans (Pic et Lasserre, 2020). La fonction des AMP devient dans ce contexte autant géopolitique qu'environnementale (Laslaz et al., 2012). L'évolution des relations des sociétés à leur environnement maritime s'insère dans une telle configuration, que l'anthropologie maritime est particulièrement à même d'analyser.
- 2 Sur l'île colombienne de San Andrés, entourée d'une réserve de biosphère maritime de 180 000 km² créée il y a 21 ans², nous interrogerons cette « affirmation d'une emprise sociale sur les espaces marins » à travers la propulsion du pêcheur artisanal en première ligne des conflits entre mise en commun et accaparement maritime (Le Meur et al., 2018, p. 23). Bien que populaire à sa création, cette réserve fait l'objet de plus en plus de défiance et les règles en place peinent à être respectées. Comme sur l'île de Providencia, appartenant au même archipel (Marquez Pérez, 2019), les pêcheurs artisanaux de San Andrés entretiennent par conséquent des relations conflictuelles avec les autorités environnementales. Ils assignent en justice leurs demandes de protection d'espèces menacées par la pêche industrielle. Les pêcheurs artisanaux

prennent également part aux procédures d'opposition à l'exploration d'hydrocarbures off-shore par la Colombie en 2011. Or, depuis la Décision de la Cour de justice internationale (CIJ) de 2012 ayant redécoupé en faveur du Nicaragua les frontières maritimes du département³, les autorités colombiennes placent la violation des droits ethniques des pêcheurs *raizales* (issus de la communauté afrodescendante native de l'île) sur la mer au cœur de leur stratégie juridique de récupération des eaux perdues.

- 3 Cette contribution questionne donc cette ambivalente transformation des pêcheurs artisanaux traditionnels en « gardiens de la mer ». Cela permettra d'une part de documenter la transformation des identités professionnelles et environnementales des gens de la mer sous l'effet de la maritimisation des sociétés. D'autre part, l'article soutient que le déploiement de ce rôle de gardiens de la mer permet précisément d'analyser la fonctionnalité géopolitique de la conservation de la mer. Après avoir inscrit la réflexion dans l'état actuel de l'anthropologie maritime, l'article retracera l'évolution de la respectabilité de la pêche artisanale autour de la patrimonialisation du maritime catalysée par la réserve de biosphère. Il montrera alors que le déploiement par les pêcheurs d'un rôle de gardien de l'environnement marin comme support de réappropriation du territoire maritime insulaire se trouve projeté sur l'espace maritime régional par les autorités nationales à des fins stratégiques. L'article démontre ainsi comment les pêcheurs artisanaux de la RB Seaflower se trouvent propulsés en gardiens des frontières plutôt que de la biodiversité.

L'anthropologie maritime à l'heure de la maritimisation des sociétés

De l'anthropologie de la pêche à celle des pratiques et perceptions d'une mer convoitée

- 4 C'est à la marge de l'anthropologie sociale que l'anthropologie maritime s'est institutionnalisée dans les années 1970. Loin d'être uniforme, ce sous-champ disciplinaire s'est divisé en différentes branches. Une dichotomie s'est ainsi opérée entre les études réalisées sur l'océan Atlantique, qui ont souligné la dimension inhospitalière de l'océan, et les études sur le Pacifique en tant qu'espace de circulation, autour des savoirs environnementaux traditionnels maritimes (Artaud, 2014). Certains ont par ailleurs fondé la raison d'être de l'anthropologie maritime dans la particularité de l'expérience des gens de mer, « marquée d'indéfini et d'infini » (Mollat du Jourdin, 1983, p. 246), ou plus spécifiquement les conditions similaires auxquels ceux qui vivent de la mer font face (Acheson, 1981), ainsi que la relation qu'ils entretiennent à leur environnement marin (Geistdoerfer, 1984). La gestion du risque par les pêcheurs et leur maîtrise du milieu marin prend une place importante dans ces travaux (Poggie, 1980 ; Acheson, 1981, Artaud, 2013). D'autres ont poussé l'anthropologie maritime vers l'anthropologie de la ruralité, afin d'analyser l'intégration du secteur de la pêche dans le capitalisme (Breton, 1981). L'anthropologie maritime soulève par conséquent encore des questions de délimitations entre terre et mer (Levain et Laval, 2018). Elle s'intéresse toutefois aujourd'hui davantage à la transformation des usages et perceptions de la mer devant la nécessité de sa protection plutôt qu'aux façons dont elle est affrontée, voire domptée, par les acteurs (Artaud, 2018). C'est dans ce mouvement que cet article s'inscrit.

- 5 La multiplication des AMP participe en effet à redéfinir les interrogations de l'anthropologie maritime. Elles apparaissent aujourd'hui comme des outils de gestion intégrée de dernière génération devant parvenir à concilier les usages concurrents de la mer. Elles posent de multiples enjeux de gouvernance, quand le territoire maritime dont elles doivent assurer la gestion concertée ne se possède ni ne se surveille de la même façon qu'un territoire terrestre. La mer est souvent perçue comme un espace de liberté par excellence. Décrites comme des outils de « gouvernement de l'espace » plutôt que des hommes (Dahou, 2010), s'affrontent dans les AMP différentes conceptions des droits d'accès et de management des ressources (Campbell, 2007 ; Dahou, 2013). Quand elles dépossèdent les usagers du territoire maritime, les AMP sont associées à des formes d'accaparement maritime⁴ (Le Meur et al., 2018). Ce terme décrit les actions et politiques qui privent les petits pêcheurs de ressources et dépossèdent les populations vulnérables des terres côtières (Bennett et al., 2015, p. 61). Les AMP de grande échelle⁵, si elles deviennent à la fois un moyen pour les États d'atteindre leurs objectifs de conservation et de contribuer à augmenter leur souveraineté dans des zones reculées, catalysent ainsi les revendications indigènes (Leenhardt et al., 2013). L'attachement de l'anthropologie maritime à déceler différentes formes d'appropriation sociale des océans (Geistdoerfer, 1984), puis les différents savoirs et représentations de la mer (Johannes et al., 2000 ; Chlous-Ducharme, 2005) en fait un outil précieux pour analyser ces enjeux.
- 6 Enfin, les tenants actuels de l'anthropologie maritime s'accordent à poser le dialogue avec les florissantes humanités environnementales comme étant indispensable (Reyes et al., 2018). Elles permettent notamment d'étudier les effets sociaux de la réglementation des pratiques de l'environnement marin (Nicolas, 2016), voire les controverses qu'elles génèrent. Elles s'intéressent également aux modes de connaissance de l'environnement marin et leurs implications. Les *marine social sciences*, qui s'institutionnalisent progressivement autour de communautés transnationales de chercheurs de diverses disciplines, orientent leur agenda vers la défense de l'équité sociale et la transparence dans la gouvernance côtière et maritime (McKinley et al., 2020). Elles peinent toutefois à s'intégrer autant qu'elles le voudraient aux schémas de prises de décision en la matière. Des travaux de sciences sociales explicitement rattachées au maritime appellent aussi à prêter attention aux développements de technologies maritimes, aux implications sociales des stratégies économiques et politiques en mer, comme aux enjeux très actuels de la pêche hauturière et de la vie sur les stations off-shore (Cocco, 2013 ; Mazé et al., 2015). Elles invitent à s'intéresser dans de telles circonstances aux transformations de systèmes de valeurs des gens de mer et de la construction de leurs identités professionnelles. Pour John Hannigan (2017), la sociologie doit permettre d'interroger la construction sociale contestée des frontières maritimes, en particulier concernant les enjeux du large et des fonds océaniques. Par conséquent, le présent article, s'il s'inscrit en apparence dans la continuité de la tradition de l'anthropologie maritime s'attachant à la petite pêche, soutient qu'interroger la transformation du statut des pêcheurs artisanaux permet d'analyser le processus globalisé de maritimisation des sociétés et de la complexe territorialisation des océans. Il s'empare ainsi d'une démarche d'ethnographie globale, qui pose que l'expérience concrète et vécue peut affiner les théories concernant les phénomènes globalisés (Burawoy et al., 2000).

Méthodologie

- 7 La présente analyse se construit en premier lieu sur un travail ethnographique de six mois au sein de coopératives de pêche de l'île de San Andrés. Située au large du Nicaragua, à mille deux cents kilomètres de Bogota, cette île de 27 kilomètres carrés est la capitale du département et archipel de San Andrés, Providencia et Santa Catalina. Territoire initialement colonisé par des puritains britanniques au XVI^e siècle, il devient une colonie de plantation espagnole avant de devenir colombien lors des indépendances. Société postesclavagiste et postcoloniale, la vie politique y est rythmée par les revendications d'autonomie portée par la minorité anglocréolophone appelée *raizal*. Cette dernière détient par ailleurs depuis la mise en place du multiculturalisme constitutionnel colombien de 1991 le statut d'ethnie ancestrale, donnant lieu à un droit de résidence sur le territoire spécifique et relançant la question d'obtention de droits politiques liés à ce statut (Ortiz Roca, 2013). Le travail se construit sur les données récoltées lors d'observations participantes⁶ réalisées entre les mois de janvier et juin 2018 au sein du quotidien des coopératives de pêche ainsi qu'à travers 27 entretiens semi-directifs auprès de pêcheurs artisanaux. L'analyse de ces données est ensuite couplée à celle d'un corpus documentaire⁷ autour de la place prise par les pêcheurs artisanaux de l'archipel dans la contestation de la décision de la Cour Internationale de Justice de 2012 ainsi que dans l'opposition à l'exploration pétrolière colombienne. Il s'agit via cette méthodologie de documenter les espaces où le rôle de gardiens de la mer se déploie. L'article retrace en effet le déploiement de ce nouveau rôle politique et social des pêcheurs artisanaux aux échelles locales, nationales et sous-régionales sous l'effet des multiples formes d'accaparement maritime qui traversent leur archipel.
- 8 La transformation très localisée du statut de ces pêcheurs – dont la place est parfois réduite à un rôle patrimonial isolé des enjeux globaux – permet de participer à l'étude des enjeux maritimes contemporains. Nous partirons ainsi de l'analyse de l'évolution de la respectabilité de la pêche traditionnelle avec la mise en réserve. Cela permettra de comprendre les enjeux de la réputation du pêcheur liée à ses pratiques, et l'emploi du rôle de gardiens de la mer comme mode d'appropriation de la mer, afin de conclure sur la façon dont ce rôle se cristallise dans le contexte régional et révèle la fonction géopolitique de l'AMP. La thématique de la réputation, à travers la figure du « bon pêcheur », est importante au sein des études s'intéressant à la pêche. Elle est également au centre des écrits de l'anthropologue britannique Peter Wilson (Wilson et Vélez White, 2004) au sein de l'archipel, sur l'île voisine de Providencia. Il parle d'une dialectique entre la respectabilité et la réputation comme structurant la vie sociale insulaire. Si la respectabilité reflète le statut social et les idéaux de la sphère sociale dominante auxquels ceux qui en sont exclus tentent de se conformer pour accéder à certains espaces de domination ; la réputation s'acquiert, dans le cas dans la pêche, dans la pratique de la bonne pêche, et la capacité de navigation du dit-pêcheur (Wilson, 2007). Cette grille de lecture s'inscrit pleinement au projet de l'anthropologie maritime d'analyser « la disparité des usages et des représentations dont la mer est investie ainsi que leur transformation sous la pression d'enjeux contemporains » (Artaud dans Levain et Laval, 2018).

Être pêcheur artisanal en AMP : approche biographique sur la maritimisation

La pêche caribéenne : une « sous-culture fière et indépendante » (Price, 1966) ?

- 9 Les pêcheurs caribéens occupent depuis l'esclavage une place particulière au sein de la structure sociale. Si pour Hélène André-Bigot, « les pêcheurs étaient ceux qui ne possédaient rien et n'avaient pas accès à la terre » (André-Bigot, 2002, p. 113), Richard Price soutient que les esclaves-pêcheurs jouent un rôle social et symbolique fondamental dans la région (Price, 1966, p. 1369). À l'abolition de l'esclavage, la pêche devient quoi qu'il en soit dans l'archipel de San Andrés, Providencia et Santa Catalina une source essentielle d'alimentation aux côtés de l'agriculture, que pratiquent également les pêcheurs. Les pratiques de pêche se formalisent dans la circulation et l'adaptation de savoirs entre les populations indigènes, coloniales et afrodescendantes (Marquez Pérez, 2014). L'activité se pratique aujourd'hui en « *lanch* »⁸ en fibres de verre et motorisées. L'arrivée des glacières met fin à la conservation du poisson par salage (« *corned fish* »), et la pêche s'intègre à l'économie monétarisée : l'achat du carburant et du matériel implique de rentabiliser l'activité et de vendre l'essentiel des produits, quand ils pouvaient jusque-là être donnés, échangés ou consommés au sein du foyer du pêcheur. Le rôle symbolique du pêcheur théorisé par Richard Price est encore largement relevé à Providencia au sein de travaux entre les années 1960 et 1980 (Pedraza, 1984, p. 144). Peter Wilson résume qu'à Providencia « naviguer est probablement l'habileté la plus respectée et la plus désirée » (Wilson et Vélez White, 2004, p. 26). Ces différents écrits ne mentionnent toutefois pas l'île de San Andrés, qui contrairement à Providencia connaît un changement radical de structure économique à partir de 1953. Devant l'épuisement de son modèle agricole basé sur l'exportation de la noix de coco, le Général Gustavo Rojas Pinilla décrète cette année-là l'île Port libre, c'est-à-dire un territoire libre de taxe douanière. L'aéroport international est inauguré en 1955, et l'île se transforme en une destination de tourisme de masse, qui dépasse aujourd'hui le million de visiteurs annuels. L'emploi, l'urbanisation et la démographie se restructurent radicalement. La population de l'île passe de 3700 habitants en 1951 à plus de 70 000 en 1993 du fait des flux migratoires (DANE, 2005). De 15 pour cent au milieu du XXe siècle, la part de pêcheurs au sein de la population active dégringole continuellement jusqu'à se réduire à environ trois pour cent aujourd'hui. Récoltés en entretien, les récits que font les pêcheurs appartenant à des générations différentes de leurs carrières permettront ici d'envisager la transformation de la respectabilité de leur profession.

« Les pêcheurs sont importants⁹ » : une respectabilité retrouvée

- 10 Dans « l'illusion biographique », Pierre Bourdieu met en garde contre l'analyse des parcours de vie (Bourdieu, 1986, p. 69). Loin d'être des paroles « hors-pouvoir », ils se construisent sur un schéma narratif implicite. Ils sont aussi l'espace de « contre-mémoire » qui se construit en miroir de la mémoire officielle (Robin, 1986, p. 107). Aussi, si l'on s'accorde à dire que la parole biographique se construit dans la relation entre l'interviewé et l'enquêteur, au carrefour des attentes de chacun, elle demeure

encore la source précieuse d'informations pour identifier des « forces et contre-forces » qui déterminent les attitudes (Lahire et Debroux, 2005). Le récit que les pêcheurs font de leurs carrières est éclairant quant à la transformation du rôle symbolique tenu par leur profession à San Andrés.

« J'ai grandi en pêchant. Pendant mon temps libre, le samedi, parce que nous respectons les dimanches, les samedis, les jours fériés, les vacances. Nos vieillards nous emmenaient pêcher aux cayes Bolívar, Albuquerque. [...] Celui qui ne pouvait pas suivre le chemin de l'agriculture, suivait celui de la pêche. Nous avons été bien discriminés, man. L'insulaire était bien discriminé. En bas de l'échelle [...]. Comme nous étions discriminés au travail, dans l'éducation – dans tout, nous étions discriminés – la culture a été coupée. Tu me comprends ? La Colombie a commencé à infiltrer ses coutumes... c'est-à-dire la civilisation, le développement, à leur façon. [...] Je me suis diplômé... Je suis un mécanicien industriel. J'ai eu mon diplôme, il n'y avait pas de travail ici. Je suis allé à Barranquilla pour travailler. J'ai passé dix ans là-bas, je suis venu ici et, connaissant déjà le métier d'agriculteur et de pêcheur, je m'y suis consacré. La pêche a maintenant bonne cote... Avant cela, le pêcheur vivait très pauvre. C'était comme... un travail inférieur. La première chose que les gens me demandaient, quand je suis rentré : "Pourquoi es-tu pêcheur ? Tu as étudié !", "Tu veux connaître la pêche ? Qu'est-ce que tu peux apprendre de plus ?" » (Nestor, 66 ans, traduit de l'espagnol par l'auteure)

- 11 Dans les propos de Nestor, la pêche apparaît comme une évidence passée, alors même que les détails de son parcours professionnel permettent de relever la complexité de sa carrière. Si la pêche lui est enseignée très jeune, il n'envisage pas d'en faire son métier dans un premier temps. Diplômé, c'est quand il retourne à San Andrés qu'il pratique la pêche, la seule activité qu'il puisse exercer en raison de la structure du marché du travail. Elle devient son activité professionnelle principale avec l'agriculture, avec lesquelles il subsiste difficilement. Dans les années 1980, ce choix n'est pas valorisé par son entourage. Au sein d'une économie nouvellement extravertie, la pêche devient peu rémunératrice comparativement au travail salarié dans les hôtels, les commerces, le transport ou le service public. « En bas » (selon ses mots) de l'échelle sociale en tant que *raizal* et en tant que pêcheur, le diplôme est un nouveau présupposé afin de s'intégrer à la société insulaire. Il considère que le pêcheur retrouve un statut social dans les années 2000. Celles-ci sonnent la mise en place du multiculturalisme constitutionnel dans le pays, et la reconnaissance par l'Unesco de la Réserve de Biosphère Seaflower (en 2000).
- 12 La naissance de cette réserve marque l'aboutissement de près de trois ans de consultations et d'ateliers menés par Coralina¹⁰, l'autorité gestionnaire de la RB Seaflower. Le dispositif de réserve de biosphère correspond à une volonté de la part de ses promoteurs à San Andrés¹¹ d'opérer une « récupération et la préservation de la culture traditionnelle » liée l'environnement marin (Mow, 2005, p. 23). Le paradigme de la conservation bioculturelle, ou de la « double conservation » est au cœur de la démarche du programme « Man and Biosphere » de l'Unesco dans lequel l'outil réserve de biosphère s'inscrit. Promulguée dans les années 1990 par un mouvement transnational en faveur de la conservation de la diversité culturelle et naturelle, la notion de « double conservation » s'est mondialement diffusée à travers les travaux des ethnobotanistes autour de la reconnaissance des savoirs environnementaux traditionnels (Dumoulin, 2007). Les pratiques culturelles maritimes *raizales* sont ainsi patrimonialisées à San Andrés. Il faut souligner que la patrimonialisation du maritime, dont nous n'envisageons ici que les effets tangibles sur le métier de pêcheur, est loin de procéder d'un processus consensuel¹². Il a déjà été montré qu'elle relève à San Andrés

d'enjeux de résistance vis-à-vis des référentiels colombiens dominants, et catalyse les ambitions de reconnaissance identitaire par les militants *raizales* (Le Guyader, 2018). Le maritime est toutefois bien au cœur des différentes démarches de patrimonialisation entreprises sur l'île¹³. Cela se répercute sur la profession de la pêche, vitrine de l'identité maritime *raizal*, et se retrouve dans la jeune génération de pêcheurs :

« Petit mon père m'emmenait pêcher. Entre 9 et 13 ans, j'ai pêché. À partir de mes 13 ans, j'ai vécu dans la rue. Et là, plus de pêche. C'était fou. J'y suis resté jusqu'à... mes 19 ans. À 19 ans, je commence à réfléchir. Et je me souviens de m'être dit : "J'ai une famille avec moi maintenant"... et depuis lors, j'ai commencé à pêcher de nouveau [...]. Quand j'ai eu 21 ans, j'ai rejoint l'armée à Carthagène. [...] J'ai quitté l'armée et de là, je suis allé à Coralina. À mes 23 ou 24 ans. [...] Je vérifiais la mangrove. Nous nous occupions d'animaux, vérifions la température de la mer [...]. Après un an, je suis parti. De là, je suis parti travailler avec des camarades nicaraguayens, dans de gros bateaux de pêche au homard. Je faisais l'intendance, la cuisine [...]. Après, j'ai voulu y essayer la pêche, voir comment ça marche. Je suis parti sur un de leurs bateaux, un an. [De retour à San Andrés] j'ai commencé à travailler sur les cayes avec mes amis. [Avec] mon père et mes amis, nous plongeons [...], parce que c'était plus rapide. [Mais] la plongée c'est très dangereux... Je n'étais pas d'accord avec ça [...]. Alors oui, je me consacre à la pêche, c'est tout. Et le tourisme. Des touristes sont allés pêcher avec moi ce matin, d'Italie. [...] [Plus] la ferme. Mon père est agriculteur et nous vendons ce que nous produisons. [...] [Et] Coralina. J'ai un contrat avec Coralina. » (Kendrick, 36 ans, traduit de l'anglais par l'auteure)

- 13 À la naissance de son premier enfant et après des années à vivre de petits trafics, Kendrick décide de recommencer à pêcher autour de 2005. La pêche, acquise très jeune, est à l'âge adulte une ressource qui lui permet de stabiliser sa situation. Il se présente aux autres comme pêcheur de métier, ce qui confère un certain capital symbolique après une adolescence marquée par les stigmates de la pauvreté. Cela lui permet également de travailler auprès de l'administration de la réserve de biosphère. Bien qu'il doive toujours multiplier les activités rémunératrices¹⁴ pour subvenir au besoin de ses quatre enfants en bas âge, il associe la pêche à la fois à son métier et à une passion, et y investit l'essentiel de son temps – il est un des membres piliers de sa coopérative. La valorisation des traditions *raizales*, qui mêlent références à une sensibilité environnementale traditionnelle et à une « fierté noire », est un élément essentiel de la façon dont il se raconte au quotidien. Dans le contexte de l'éco-tourisme valorisé par la réserve de biosphère, il sert chaque semaine de guide. Son métier de pêcheur *raizal* traditionnel lui confère le statut d'interprète entre le touriste et la mer.

- 14 Au regard de l'ensemble des carrières des pêcheurs *raizales*¹⁵ récoltées, les récits de vie qui mènent à la pêche sont non linéaires : ils entrent et sortent de la pêche au fil des opportunités, pour s'y établir en moyenne à leurs 25 ans. La pêche apparaît à la fois comme un savoir acquis enfant qu'ils peuvent mettre à profit à l'âge adulte, et comme porteuse d'un rôle patrimonial récemment renouvelé. Les limites de la patrimonialisation comme outil de résistance politique ont d'ores et déjà été soulignées, ailleurs comme sur le territoire (Le Guyader, 2018). Nous soutenons plutôt ici que la respectabilité retrouvée de la profession de pêcheur – examinée à travers une approche biographique – fait partie intégrante du processus de maritimisation que nous participons à documenter. Considérer les effets d'un tel processus sur l'expérience sociale quotidienne du pêcheur participe de la compréhension des formes d'appropriation de la mer à l'œuvre à San Andrés.

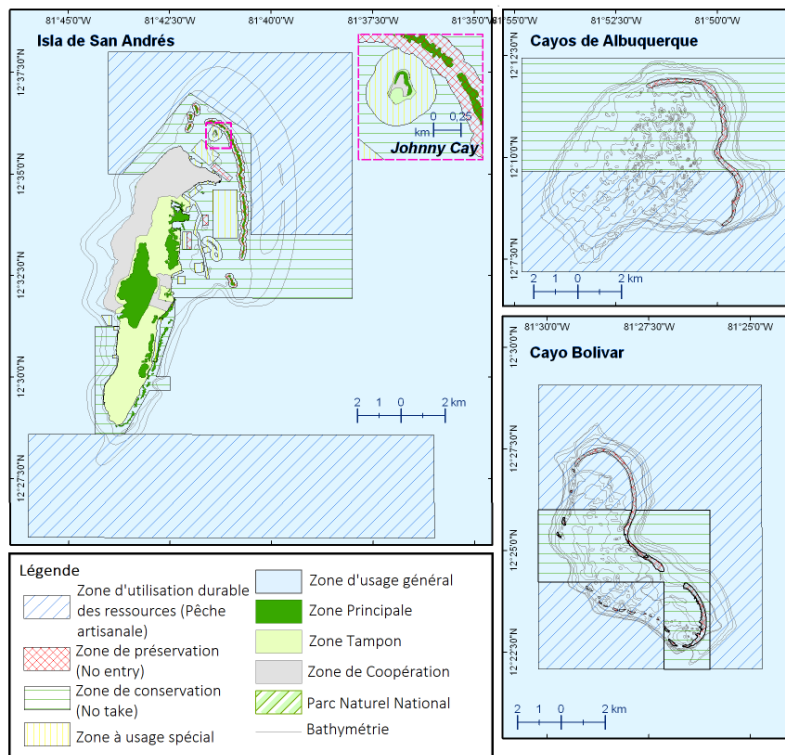
Pêcher en AMP : les supports d'appropriation d'un territoire maritime surexploité

Les territorialisations de la pêche sous contraintes

- 15 Les contraintes économiques et écologiques de la pêche actuelle permettent d'introduire les enjeux d'appropriation du territoire marin autour des réputations concurrentes entre acteurs de la pêche. Il faut à la fois saisir la précarité économique dans laquelle se trouve l'essentiel des pêcheurs artisanaux déclarés – qui multiplient les activités rémunératrices – de l'île, et l'attrait croissant de la pêche illégale pour les jeunes qui l'emploient comme ressource complémentaire. De plus, les pêcheurs artisanaux partagent les zones de pêche avec les pêcheurs industriels, responsables à partir des années 1980 du début d'une période de surpêche. Ils viennent pour la plupart de Colombie continentale et de l'international – les industries de pêche de l'île ne résistent pas à la décision de la CIJ de 2012. Quand la pêche artisanale professionnelle est masculine¹⁶, majoritairement *raizal*, vieillissante et affiliée en majorité aux coopératives, les pêcheurs illégaux sont plus jeunes et sans coopérative. Ces coopératives sont à la fois des lieux de sociabilité entre pêcheurs, des espaces de repos partagés, des espaces de politisation et des leviers permettant de limiter la précarité de la pêche. Il en existe une dizaine, réparties au sein de six secteurs de pêche. Les deux plus importantes – Coopesbi, créée en 1973 sous l'impulsion d'un pêcheur canadien en résidence sur l'île ; et Cove Sea Side, créée en 1988 à l'initiative de l'Intendant de l'époque – hébergent un restaurant. Elles naissent à un moment où les coopératives sont présentées comme des structures idéales d'organisation de la petite pêche par les organisations internationales. Les difficultés de gestion – qui se retrouvent à San Andrés – sont pourtant rapidement soulevées, et l'incompatibilité des coopératives avec l'indépendance revendiquée par les pêcheurs souvent évoquée (Poggie, 1980 ; Acheson, 1981). Les pêcheurs et plongeurs illégaux tirent ainsi un revenu de la mer, sans avoir le statut social du pêcheur, ses réseaux de sociabilité, ni les autorisations qui découlent de l'enregistrement au Registre général de pêche. Ils n'en intègrent pas la profession.
- 16 Pour les pêcheurs professionnels, les déplacements quotidiens suivent deux types de parcours. La pêche côtière se fait à la journée, légalement dans la « zone de pêche artisanale », illégalement dans les récifs, en « zone de conservation » (Figure 1). Ces zones furent discutées et concertées lors de mise en place de l'AMP Seaflower¹⁷, entre 2000 et 2005 (Mow et al., 2007). Pour autant, les tensions avec l'autorité gestionnaire de la réserve, Coralina, sont fréquentes : les pêcheurs demandent à la réserve des mesures fortes de surveillance et de réglementation vis-à-vis de la pêche industrielle et des mesures souples à destination de la petite pêche, sans que les discussions n'aboutissent. Le deuxième parcours de pêche s'opère sur les cayes et bancs autour de l'archipel, à la semaine, afin d'accumuler un stock de poissons, de strombes ou de langoustes. S'ils disposent de *lanch* de taille moyenne, ils se rendent à Albuquerque, Bolivar, voire Roncador, quand Serrana, Quitasueño, Serannilla¹⁸ et Bajo Nuevo (Figure 2) nécessitent des bateaux de quinze mètres. Ces cayes, officiellement inhabitées, sont peu contrôlées, et Coralina les ferme quelques semaines par an au tourisme et à la pêche afin de laisser se régénérer les espèces. À mesure que les ressources se raréfient, les pêcheurs doivent à la fois s'éloigner des côtes et rester plus longtemps sur les cayes, pour trouver moins

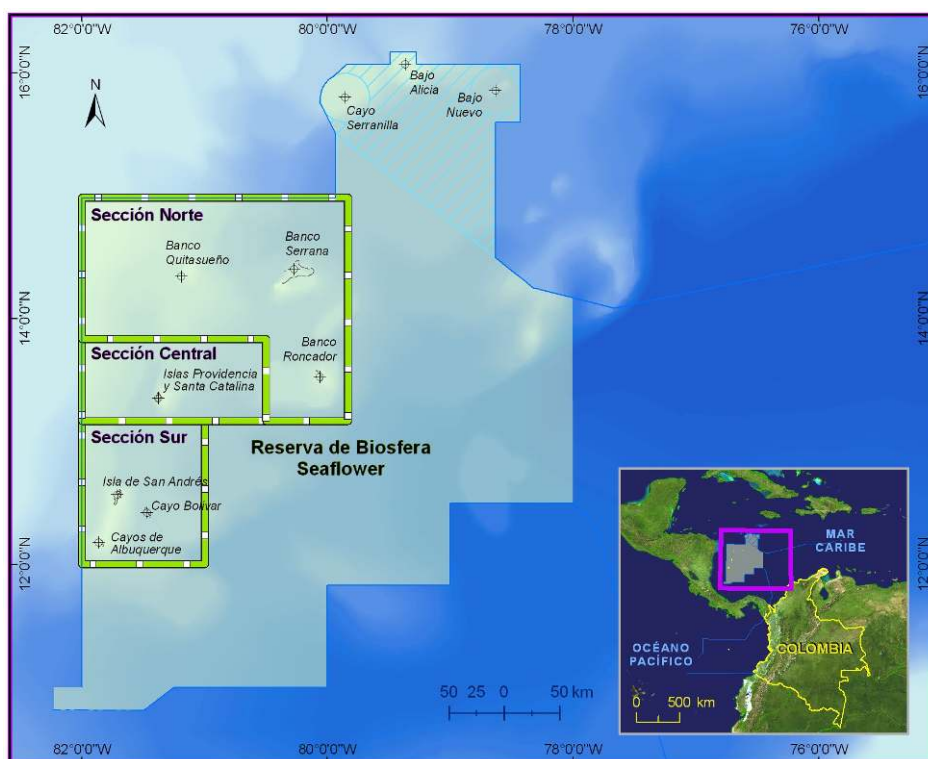
de poissons. Or, plus la pêche s'éloigne des côtes, plus les moteurs sont un élément déterminant de la sûreté du voyage quotidien en mer et la dotation en matériels déterminante. Cette dynamique accroît la précarité de la petite pêche côtière caribéenne (Desse, 2005), ainsi que la concurrence entre les acteurs pour l'accès à la ressource. Nous envisageons ici comment des pêcheurs artisanaux, bénéficiant d'un rôle symbolique renouvelé, s'approprient cet environnement marin concurrentiel autour d'un statut de gardiens de la mer.

Figure 1. Zones de l'Aire marine protégée Seaflower à San Andrés, la caye Bolivar et la caye Albuquerque.



Source : Coralina, légende traduite par l'auteure.

Figure 2. Réserve de Biosphère Seaflower et sections de gestion de l'AMP Seaflower.



Source : Coralina.

Les connaissances de la « bonne pêche » : clés d'entrée en mer

Patience et mesure : des « lois » pour posséder le poisson

- 17 « Les jeunes vont à la pêche sans savoir. Je t'ai dit que la pêche se fait avec de la patience, c'est un cadeau de Dieu. Il y a une limite de temps pendant laquelle ce qui est à toi est à toi. Et Dieu va te donner jusqu'à un certain point, et tu dois te rendre compte jusqu'où il te donne. Tu peux pêcher toute la journée, sans attraper un poisson, et en un instant il te donne ce qui t'appartient. C'est une question de secondes. Tu dois savoir te rendre compte, si je le sais, c'est à moi, et je peux partir. Tu me comprends ? C'est ça la pêche. » (Daniel, 36 ans, traduit de l'espagnol par l'auteure)
- 18 Fils de pêcheur ayant appris l'activité depuis le plus jeune âge, Daniel parle du poisson au bout de sa ligne comme d'un don, une expression qui fait l'écho de nombreux témoignages entendus au quotidien dans les coopératives. À la différence des chasseurs, qui classent certaines espèces protégées en « nuisibles » et se donnent pour rôle de réguler leur développement « non maîtrisé » (Raison du Cleuziou, 2012), les pêcheurs de San Andrés n'expriment pas la volonté de modeler l'écosystème marin. Pour la plupart de confession protestante baptiste ou adventiste, ils sont nombreux à parler d'un ordre qui s'impose à eux. Ces normes imposent de ne pas pêcher avec excès, d'éviter de pêcher les jours fériés et le dimanche, de ne pas combattre les éléments naturels, et avant tout, de faire preuve de patience. Si, comme toutes normes, ces dernières sont plus ou moins respectées par ceux qui s'en réclament, elles sont à la base de la différenciation faite entre l'activité de plongeur et celle de pêcheur. En plus d'être strictement encadrée et condamnée par la RB Seaflower, la plongée au harpon est

placée aux antipodes de la passivité du pêcheur en *lanch* qui attend que le poisson morde à l'hameçon. Au sein des coopératives, la fracture qui s'effectue au sein des « bons pêcheurs » en bateau et des « mauvais plongeurs » au harpon se superpose en fait au respect de ce qui est associé aux traditions. Ces jeunes, dont parle Daniel plus haut, sont décrits comme ayant perdu cette connaissance traditionnelle.

« Je ne plonge pas pour plonger. C'est par saison. [...] Le crabe et les strombes¹⁹, et c'est tout. Sans harpon, je n'aime pas ça. [...] Tu dois penser à tes enfants. Je ne sais pas si vous avez vu les infos. Il y a deux jours, un plongeur dans les cayes du sud [Albuquerque et Bolivar], par pure obstination ou brutalité, s'en est pris à un barracuda. Si vous en avez l'occasion, regardez. Le barracuda l'a ouvert de là jusque-là... [il montre l'étendue de la blessure sur sa cuisse]. Ils ont dû le transporter en hors-bord de l'infanterie de marine, il allait se vider de son sang. C'est la loi. Nous sommes nés dans cette région. Nous y allons. Tu dois protéger ou respecter d'où je viens. J'y vais, mais je suis né là-bas. Je sais ce que je peux faire là-bas et je connais la force que j'ai dans l'eau. [...] Quand tu vas plonger, tu dois savoir où tu peux pêcher. Tu n'as pas à utiliser un harpon. » (Nero, 43 ans, traduit de l'espagnol par l'auteure)

- 19 Dans les propos de Nero, un pêcheur habile doit connaître les « lois » de la nature afin de mesurer sa force, choisir ses lieux de plongée et ses proies. Il revendique pour sa part la connaissance de cette loi du fait de son appartenance à la communauté « ancestrale » de l'île. Il ressort de son récit une sorte de justice (« c'est la loi »), qui se solderait par la blessure du plongeur ayant attaqué le barracuda. Il associe également l'autochtonie à la volonté de protéger le territoire²⁰. Dans cette vision, l'accès légitime à la mer et aux ressources qu'elle renferme dépend de l'attitude du pêcheur ou du plongeur, qui doit ne pas combattre la nature, mais plutôt maîtriser un certain nombre de savoirs afin de se soumettre à ses lois.

Connaître la « vérité » : bien pêcher pour bien vivre

« Je le répète, regarde, regarde les pêcheurs là-bas [il pointe sur la plage les pêcheurs qui discutent]. Il n'y a pas d'enfant. Un seul jeune, âgé de 22-23 ans, qui pêche. Mais ce n'est pas un enfant sérieux, il aime la musique, l'alcool... Il n'y en a qu'un. Regarde, il n'y a qu'un seul jeune homme. Et en plus c'est un imbécile. Le bateau ne l'a pas fait, il n'aime pas le bateau. » (Nestor, 66 ans, traduit de l'espagnol par l'auteure)

- 20 Les jeunes dont parlent les pêcheurs expérimentés n'auraient donc pas été « faits » ou formés par le bateau. Les aînés associent la pratique illégale et excessive de la plongée à une perte de repères culturels et religieux. Elle est avant tout perçue comme le symptôme de la mauvaise gestion économique de l'île par les autorités colombiennes. Celle-ci favoriserait le narcotrafic, tandis que les transformations culturelles qui traversent la communauté *raizal* entraînent la désagrégation de nombreuses traditions.

« [Quand on pêche]... On doit avoir un plan. Le plan c'est d'en apprendre davantage sur la pêche et la plongée. Parce qu'il faut savoir prélever un poisson d'une ligne, bien le savoir. C'est important. Apprendre à plonger. Ceux qui ne savent pas, ils le font mal. [...] Parce que nos grands-pères nous enseignaient... À bien vivre. Et connaître la vérité et savoir vivre correctement de la pêche. [...]. Le Seigneur nous laisse vivre et nous devons garder cela dans notre cœur. Les jeunes veulent bien vivre, mais ils ne veulent pas transpirer, comme le Seigneur... j'entends de ces choses... qu'ils volent les gens... » (John, 53 ans, traduit de l'anglais par l'auteure)

- 21 Selon les propos de John, bien pêcher relève donc plus largement d'un modèle vertueux de société. Cela repose sur une discipline du corps et de l'esprit : se lever à l'aube,

affronter le soleil, les vagues, le sel marin, maîtriser la conduite de la *lanch*, hisser les poissons à la force de ses bras. Le pêcheur doit être sobre en mer – quand la question de la sobriété sur terre fait aussi l'objet de fortes divisions entre les pêcheurs. La connaissance de la « bonne pêche » est ainsi associée à la légitimité à prélever le poisson, du fait de la connaissance et d'obéissance aux lois de la nature. Cela devient une condition d'accès à la « vérité », quand la disparition du poisson et des bonnes pratiques chez la jeunesse est associée par les pêcheurs à l'enjeu de la survie de la société. Le parcours de Kendrick décrit plus haut, qui est passé du trafic de drogue et de la plongée illégale à la pêche en coopérative, montre le passage de l'illégalité vers la pêche artisanale réputée. Il est ainsi clair qu'en mer, la bonne réputation, support de discours de légitimation vis-à-vis de l'utilisation de l'espace marin (Chlou-Ducharme, 2005), devient pour certains pêcheurs une forme d'appropriation de la mer.

Se (ré)approprier la mer à l'heure de la conservation

- 22 Les discours de légitimation décrits ici se font le support de pratiques de réappropriation de la mer par les pêcheurs, autour de luttes juridiques concernant l'accès aux ressources qu'elle renferme, et autour de luttes officieuses concernant l'accès à certains territoires maritimes. Les strombes, mollusques emblématiques des Caraïbes, sont au cœur des préoccupations de la petite pêche. Après que l'espèce soit classée « en danger » et sous la pression des pêcheurs artisanaux, le Conseil départemental de la pêche lance la fermeture annuelle de prélèvement de strombes à partir de 1995 entre le 1^{er} juin et le 31 octobre, et des quotas de prélèvements sont mis en place en 1997. Ces mesures ne s'accompagnent toutefois pas d'un contrôle strict auprès des pêcheurs industriels, et ne permettent pas d'en ralentir la disparition. Aussi, entre 2004 et 2007, la pêche de cette espèce est fermée totalement et partout sur l'archipel. À sa réouverture en 2008, les pêcheurs artisanaux intentent une action en justice au tribunal administratif du département afin d'ordonner des mesures de précaution et maintenir la fermeture de la pêche industrielle. La pêche ne rouvre qu'au sein des bancs de Roncador et de Serrana, et les quotas accordent 49 tonnes à la pêche artisanale, 63 à la pêche industrielle – pour sa part seulement autorisée sur le banc de Serrana (Ministerio de Agricultura y Desarrollo Rural, 2008). En 2010, un groupement de sept coopératives s'oppose à la résolution interdisant toute pêche de cette espèce par les pêcheurs artisanaux, en rappelant que « la capacité d'un seul navire industriel dépasse la capacité d'une année entière de tous les pêcheurs artisanaux réunis »²¹. L'interdiction totale se transforme ainsi en interdictions partielles, jusqu'à l'obtention, pour les pêcheurs artisanaux seulement, d'un quota de 13 tonnes annuels à Serrana. Cette restriction territoriale, couplée à une fermeture annuelle, des quotas et un poids minimal du strombe prélevé, est toujours de mise aujourd'hui. En 2018, les pêcheurs se saisissent de nouveau du tribunal administratif à l'encontre du directeur de l'autorité de la Réserve Coralina, pour ne pas avoir fait respecter les règles en vigueur concernant la protection des strombes vis-à-vis des industriels. Il est condamné à payer une amende équivalente à deux salaires minimums mensuels. Les pêcheurs artisanaux revendiquent donc une protection du territoire vis-à-vis des pêcheurs industriels, dont la pêche intensive est jugée excessive et destructrice d'un point de vue environnemental et social.
- 23 Ce combat juridique s'associe à une autre pratique, pour sa part officieuse : l'exclusion systématique des *rinconeros* des cayes de pêche les plus proches de San Andrés. Ce

groupe de pêcheurs industriels illégaux – dont le surnom vient de leur localité d'origine, Rincon Del Mar, en Colombie continentale – commence à pêcher dans le nord de l'archipel au début des années 2000 en tant que plongeurs prenant part à des sorties de pêche industrielles. Certains sont restés sur l'île et pêchent désormais principalement autour de la caye Bolivar, que les pêcheurs revendiquent tantôt comme une zone de pêche artisanale, tantôt comme une zone de pêche ancestrale. La dimension identitaire est centrale dans cette forme de réappropriation de la mer, car elle s'intègre à des enjeux d'appartenance territoriale forts²².

« [L]es rinconeros... Ils ne peuvent pas aller à Albuquerque. [...] Comme ce sont des prédateurs qui attrapent tout ce qu'ils trouvent, c'est plutôt une caye de *raizales*. » (Leonel, 34 ans, traduit de l'espagnol par l'auteure)

- 24 Tout au long du terrain, les pêcheurs font le récit de l'exclusion des *rinconeros* de la caye Albuquerque. Les pêcheurs artisanaux refusent qu'ils s'y installent où viennent à bord de bateaux de pêcheurs artisanaux. Les *rinconeros* sont identifiés en tant qu'étrangers de ce territoire ancestralisé et en tant que destructeurs. En plus d'enfreindre toutes les lois de la réserve de biosphère sur la taille et les saisons d'ouverture à la pêche, ils n'intègrent aucune des bonnes pratiques de la pêche artisanale. Les pêcheurs légitiment leur action d'exclusion au nom de la protection de l'environnement²³, et en faisant cela ils font de la caye Albuquerque leur territoire. Par l'exclusion des pêcheurs jugés destructeurs d'Albuquerque, les pêcheurs mettent en pratique l'argument selon lequel les personnes ayant droit de pêche autour de San Andres devraient être celles qui maîtrisent une pêche artisanale modérée, voire traditionnelle. Dans leurs pratiques de l'espace et leurs actions juridiques, les pêcheurs de l'archipel se posent ainsi en gardiens de la mer, en tant que patrimoine naturel et culturel à protéger.

Pêcheurs artisanaux en AMP convoitée : gardiens de l'environnement marin ou des frontières maritimes ?

Contre les ambitions extractivistes nationales : les pêcheurs artisanaux gardiens de la biodiversité

- 25 Ce rôle de gardiens de la mer, construit par les pêcheurs artisanaux afin de se réapproprier un espace de pêche localisé, se trouve mobilisé aux échelles nationales et caribéennes de façon contradictoire. En effet, bien qu'en nombre et au pouvoir d'organisation syndicale très réduits, les pêcheurs artisanaux se retrouvent au cœur d'enjeux stratégiques régionaux. L'archipel s'est historiquement trouvé au milieu d'intérêts géostratégiques, du fait de sa proximité avec le canal de Panama²⁴. Ces intérêts sont renouvelés aujourd'hui, avec l'éventuel canal du Nicaragua ainsi que les volontés du Nicaragua et la Colombie d'ouvrir des concessions pour l'exploration et l'exploitation du pétrole off-shore (Pulido Gómez et Costa Ribeiro, 2017). Catalina Toro Perez décrit la zone comme la « dernière frontière impériale » de l'extractivisme (Alimonda et Toro Pérez, 2018). En 2010, le gouvernement colombien lance ainsi un « open-round » d'attribution de licences d'exploration d'hydrocarbures au large de l'archipel. En 2011, l'Agence Nationale des Hydrocarbures (ANH) attribue à un consortium de compagnies des concessions proches de Quitasueño et de Providencia. Cette opération s'opère sans prendre en compte les statuts de la RB Seaflower ni aucune forme de consultation préalable, reconnue en Colombie depuis 1997²⁵. L'attribution de

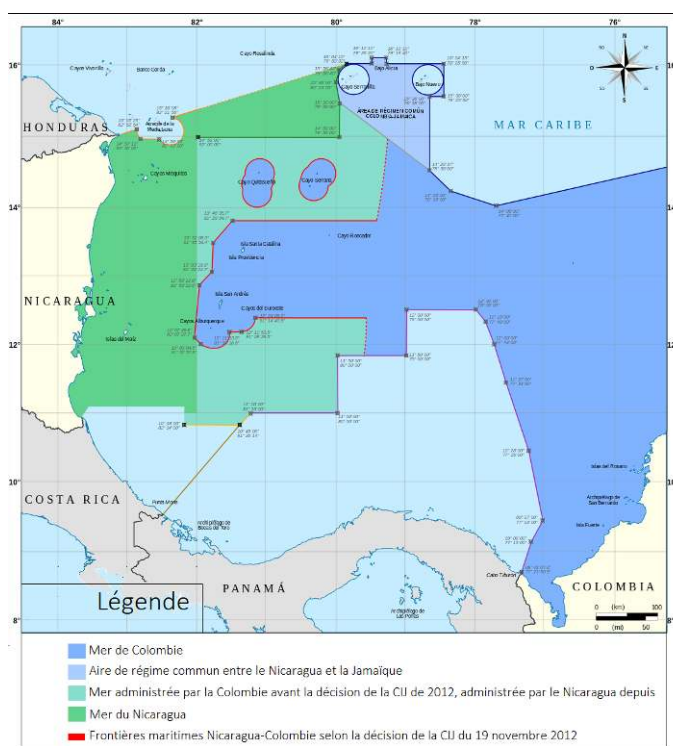
ces concessions engendre une forte opposition, menée par le mouvement *raizal* et la direction de Coralina. June Marie Mow, alors ancienne directrice de Coralina, écrit dans la revue *Razon Publica* le 25 avril 2011²⁶ que « les insulaires autochtones et les *raizales* ont pris la décision de déclarer l'absence totale d'exploration de combustibles fossiles et de minéraux du territoire dans l'archipel », et alerte sur les dangers sociaux et environnementaux d'une exploitation pétrolière dans la RB Seaflower.

- 26 Coralina dépose une Action populaire²⁷ auprès du tribunal administratif du département. Les pêcheurs, à travers la coopérative « Fish and Farm Coop » de Providencia sont en tête des contributeurs qui participent à sa rédaction, avec notamment le Mouvement de l'Archipel pour l'autodétermination ethnique des Natifs (AMEN-SD) et un groupe d'actions publiques de l'Université del Rosario. Le président de la coopérative de pêche formule sa demande ainsi :

« La mer et tout ce qui s'y trouve est le seul héritage ancestral que possèdent les pêcheurs artisanaux, le secteur touristique et tous les habitants de cette réserve de biosphère. C'est pourquoi [nous nous opposons] à le donner à des organismes prétendant d'une manière ou d'une autre explorer de manière irrationnelle les ressources minières non renouvelables qui affectent l'habitat. [Nous n'admettons] pas que cette activité soit exercée dans ces eaux et sur le territoire des peuples autochtones *raizales*, car cela compromettrait la durabilité des ressources hydrobiologiques renouvelables [...], par conséquent, [nous] affirmons le respect de notre société locale, peuple autochtone du territoire océanique insulaire de Colombie, puisqu'un processus de consultation préalable n'a jamais été engagé avec les membres de [notre] groupe ethnique, dont beaucoup sont des pêcheurs artisanaux ancestraux. [...] Ces activités qui vont à l'encontre de l'environnement et de [notre] patrimoine unique, tels que la mer, le paysage, les ressources hydrobiologiques, la deuxième plus grande barrière de corail de l'hémisphère occidentale et notre héritage ancestral. » (Tribunal Administrativo de San Andrés, Providencia y Santa Catalina, 2012, p. 6, traduit par l'auteure)

- 27 Les représentants de pêcheurs artisanaux se posent ainsi en premiers défenseurs de la gestion durable de la mer qui entoure l'archipel, « patrimoine ancestral *raizal* », composante essentielle de leur territoire. Le tribunal administratif ordonne le 4 juin 2012 à l'ANH d'interrompre tout projet d'exploration d'hydrocarbures dans la zone et rappelle le droit à un environnement sain et le droit collectif de la communauté à préserver l'environnement²⁸. Le Président la République de l'époque, Juan Manuel Santos, décide d'interrompre le projet. Toutefois, en novembre 2012, la décision de la CIJ qui fait reculer la frontière maritime colombienne jusqu'au méridien 82 (Figure 3) entraîne de fait une perte de contrôle à la fois de l'État et des habitants du département d'une partie du territoire marin. En conséquence, c'est dans ce contexte que le Nicaragua relance alors les projets d'exploration d'hydrocarbures dans la région.

Figure 3. Modification des frontières colombiano-nicaraguayennes par la décision de la Cour Internationale de Justice de 2012.



Source : Wikicommons, traduite par l'auteure.

Contre les ambitions territoriales nicaraguayennes : les pêcheurs artisanaux gardiens des frontières nationales

- 28 Le Président Juan Manuel Santos déclare « non applicable » l'arrêt de la CIJ dans un discours prononcé le 10 septembre 2013. Lorsque l'exécutif colombien introduit deux contre-demandes devant la CIJ en 2013, il le fait en considérant que le Nicaragua « a violé les droits de pêche artisanale des habitants de l'archipel, en particulier de la communauté *raizal*, d'accéder et d'exploiter leurs zones de pêche traditionnelles »²⁹. Ces contre-demandes sont admises par la Cour en 2017. Face aux intentions extractivistes du Nicaragua dans la Caraïbe, l'État colombien adresse également une demande d'avis consultatif à la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH) en 2016. Dans son avis, la CIDH réaffirme le droit à vivre dans un environnement sain, et le devoir des États à prendre des mesures pour prévenir les dommages environnementaux à l'intérieur et à l'extérieur de leur territoire, dans le cas d'activités générant un risque de pollutions transfrontalières (CIDH, 2018). Alors même que sur le plan politique local le « statut *raizal* » qui définirait les droits politiques du peuple *raizal* sur l'île est toujours en cours de négociation depuis 1991, des pêcheurs artisanaux interviennent à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en mars 2013 concernant l'impact de la décision de la CIJ sur la sécurité alimentaire des insulaires. Un groupe de travail est formé en 2017 par le gouvernement pour œuvrer à la « défense du territoire marin *raizal* » auprès de l'exécutif. La stratégie colombienne place donc le

pêcheur au cœur de la défense du droit du peuple *raizal* à disposer de son territoire ancestral, tout en employant le droit environnemental.

- 29 Cela se répercute sur la façon dont est institutionnalisé le rôle environnemental des pêcheurs au sein de la RB Seaflower, et permet d'affiner la compréhension de la fonction géopolitique de la réserve. Des éléments de réponse se trouvent dans le programme d'ethnoéducation et d'éducation environnementale de l'archipel. Ce manuel d'ethnoéducation intitulé « *Heritage Raizal*, nature, tradition et culture » se compose de cinq guides éducatifs, du primaire au lycée. Ils sont élaborés en 2016 par le Département de l'archipel, Coralina, le ministère de l'Éducation, la RB Seaflower et l'ORFA³⁰. Ce programme encourage une « conscience de conservation » par la récupération de l'« héritage *raizal* » (Coralina et al., 2016a, p. 8). Le contentieux avec le Nicaragua y occupe une grande place. Une leçon entière du guide 4 explicite que les nouvelles frontières décidées par la CIJ ignorent la définition ethnique du territoire, et pose que le territoire se construit dans l'imaginaire du peuple *raizal*, dont l'identité culturelle « dépend des océans », plutôt que dans la loi (Coralina et al., 2016b, p. 50). Le territoire marin et terrestre est d'ailleurs nommé le « territoire *raizal* » et il est décrit comme étant indivisible. Le manuel expose ensuite les stratégies du gouvernement afin de contrer la décision et « défendre le territoire ancestral » (Coralina et al., 2016b, p. 49).
- 30 La pêche est par ailleurs au cœur de tous ces guides. Au-delà des différents outils de la pêche, le guide 4 parle de « la propension “naturelle” à la préservation de certaines espèces marines » (Coralina et al., 2016b, p. 156). Ces pratiques d'auto-contrôle des pêcheurs sont essentiellement décrites au passé, mise à part la transmission de connaissances sur la localisation de certaines espèces, les époques de l'année où elles doivent ou non se pêcher, qui sont décrites comme un mode de gestion environnementale en danger. Les guides posent la décision de la CIJ en facteur aggravant de la perte de traditions environnementales et de la « possibilité d'une exploitation rationnelle » du territoire (Coralina et al., 2016b, p. 166). Ils associent la perte des savoirs environnementaux traditionnels à la perte de tradition, qu'ils invitent ainsi les jeunes à récupérer. Pour autant, le rôle donné aux savoirs des pêcheurs dans ces manuels est patrimonial avant d'être environnemental. Ils ne font pas des pêcheurs actuels des conservationnistes, à la différence de leurs ancêtres. Les pêcheurs incarnent encore la présence résiduelle de savoirs traditionnels *raizales* et le rapport privilégié de la communauté à la mer. On retrouve ici le lien déjà établi entre le processus de patrimonialisation et celui de construction d'un territoire (Di Méo, 2007) : le premier a pour fonction de découper et requalifier le territoire, ici maritime, afin d'y rétablir la souveraineté colombienne. La réserve marine, à la vitrine de laquelle est positionnée l'image patrimonialisée du pêcheur artisanal *raizal*, remplit bien une fonction sur le « front géopolitique » (Laslaz et al., 2012).

Conclusion

- 31 La patrimonialisation du maritime reformule à San Andrés les modalités d'appropriation de la mer par les pêcheurs autour d'un nouveau rôle revendiqué : celui de gardiens de la mer. Ce rôle, au cœur d'une lutte localisée qui vise à rendre la conservation marine effective vis-à-vis des gros extracteurs (qu'il s'agisse d'extraction halieutique ou pétrolière), se trouve coopté et institutionnalisé à l'échelle régionale par

les autorités colombiennes dans la défense d'intérêts stratégiques frontaliers. La RB Seaflower, qui peine pourtant à remplir sa fonction environnementale vis-à-vis des intérêts extractivistes, permet ici avant tout pour les autorités d'exister dans l'espace maritime caribéen par l'intermédiaire du territoire de pêche ancestral *raizal*. S'il a été montré ailleurs que les AMP pouvaient renforcer la souveraineté nationale des territoires insulaires sur leurs espaces maritimes (Leenhardt et al., 2013), la fonction géopolitique de l'AMP est ici au service des intérêts des autorités nationales colombiennes sur un territoire insulaire aussi périphérique que stratégique.

- 32 Associer une anthropologie maritime des modes d'appropriation de la mer au mouvement florissant des sciences sociales en prises avec l'océan et la construction sociale de ses frontières en fait un outil précieux afin d'analyser le processus de maritimisation des sociétés. Cette maritimisation – sur laquelle nous avons entamé une réflexion qui appelle à être poursuivie et élargie à davantage d'acteurs – prend la forme aussi bien d'une revalorisation de la profession de pêcheur artisanal que de la place centrale qu'ils occupent dans des enjeux stratégiques nationaux. Un groupe de moins de mille pêcheurs, situés sur un territoire terrestre de près de 27 km², se trouve au centre de la territorialisation de 180 000 km² de mer disputée et des ressources qu'elle renferme. Alors que le maritime est souvent qualifié de domaine résistant à la territorialisation, la figure du pêcheur artisanal traditionnel de la réserve de biosphère est ici projetée sur le territoire maritime à la fois par les pêcheurs souhaitant se réapproprier certains espaces de pêche, par des acteurs mobilisés pour l'intégrité politique et environnementale du « territoire *raizal* », que par des représentants de l'État colombien chargés de récupérer des eaux nationales perdues. Cela participe à confirmer le déplacement de la mer des marges vers le cœur des préoccupations humaines – voire peut-être, comme l'évoque Hélène Artaud (2014), de l'anthropologie maritime elle-même vers le cœur de sa discipline. Elle a quoi qu'il en soit son mot à dire sur « l'imposition du pouvoir étatique sur le monde-océan » (Hannigan, 2017, p. 10) et le rôle à jouer des gens de la mer face à aux différentes tentatives d'accaparement qui s'y insèrent.

Remerciements

- 33 L'auteure remercie les pêcheurs artisanaux de San Andrés ainsi que la Providence Foundation pour leur accueil.

BIBLIOGRAPHIE

- Acheson, J. M., 1981, Anthropology of Fishing, *Annual Review of Anthropology*, 10, 1, pp. 275–316, DOI : 10.1146/annurev.an.10.100181.001423
- Alimonda, H., C. Toro Pérez, 2018, *Ecología Política Latinoamericana II*, Buenos Aires, CLACSO, 432 p.

André-Bigot, H., 2002, Pratiques et représentations des pêcheurs de Sainte-Lucie, dans : Blanchet, G., Gobert, B. et J.-A. Guérédrat, *La Pêche aux Antilles. Martinique et Guadeloupe*, Marseille, IRD Éditions, pp. 109–124.

Artaud, H., 2013, La mer à fleur de sens. De la mètis maritime à quelques invariants sur le leurre, *Cahiers d'anthropologie sociale*, 9, 1, pp. 142–155. DOI : 10.3917/cas.009.0142

Artaud, H., 2014, Anthropologie maritime : une introduction, MOOC Biodiversité, Université Paris I Panthéon-Sorbonne (réalisateur), UVED (producteur et éditeur), vidéocours : 9 min., [en ligne] URL : https://www.canal-u.tv/video/canal_uved/6_anthropologie_maritime_une_introduction.18312. Consulté le 26 mai 2021.

Artaud, H., 2018, Anthropologie maritime ou anthropologie de la mer ?, *Revue d'ethnoécologie*, 13, [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/3484>. Consulté le 26 mai 2021.

Babou, I., 2015, Patrimonialisation et politiques de la nature : le parc national de La Réunion, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 15, 1, [en ligne] URL : <https://journals.openedition.org/vertigo/16038>. Consulté le 26 mai 2021.

Barbesgaard, M., 2018, Blue growth : savior or ocean grabbing ?, *The Journal of Peasant Studies*, 45, 1, pp. 130–149. DOI : 10.1080/03066150.2017.1377186

Bennett, N. J., H. Govan, H. et T. Satterfield, 2015. Ocean grabbing, *Marine Policy*, 57, pp. 61–68, DOI : 10.1016/j.marpol.2015.03.026

Bourdieu, P., 1986, L'illusion biographique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62, 1, pp. 69–72, DOI : 10.3406/arss.1986.2317

Breton, Y., 1981, L'anthropologie sociale et les sociétés de pêcheurs. Réflexions sur la naissance d'un sous-champ disciplinaire, *Anthropologie et Sociétés*, 5, 1, pp. 7–27, DOI : 10.7202/000987ar

Burawoy, M., J. Blum, S. George, Z. Gille et M. Thayer, 2000, *Global Ethnography : Forces, Connections, and Imaginations in a Postmodern World*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 408 p.

Campbell, L. M., 2007, Local Conservation Practice and Global Discourse : A Political Ecology of Sea Turtle Conservation, *Annals of the Association of American Geographers*, 97, 2, pp. 313–334, DOI : 10.1111/j.1467-8306.2007.00538.x

Chlous-Ducharme, F., 2005, Les savoirs - outils de distinction et de légitimation dans le cadre d'une gestion durable : le cas des pêcheurs à pied d'ormeaux, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 6, 1, [En ligne] URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/2730>. Consulté le 26 mai 2021.

Cocco, E., 2013, Theoretical Implications of Maritime Sociology, *Roczniki Socjologii Morskiej, Annals of Marine Sociology*, XXII, pp. 5–18.

Coralina, ORFA, Gobernación de San Andrés, 2016a, *Guía Educativa No1, Herencia raizal, naturaleza, tradición y cultura, grados 1°, 2° y 3°*, [en ligne] URL : <https://observatorio.coralina.gov.co/index.php/es/seaflower-aprende/item/373-guia-educativa-n-1>. Consulté le 26 mai 2021.

Coralina, ORFA, Gobernación de San Andrés, 2016b, *Guía Educativa No4, Herencia raizal, naturaleza, tradición y cultura, grados 8° y 9°*, [en ligne] URL : <http://www.observatorio.biosferaseaflower.org/index.php/es/seaflower-aprende/item/376-guia-educativa-n-4>. Consulté le 26 mai 2021.

Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme, 2018, Avis consultatif OC-23/17 demandé par la République de Colombie. L'environnement et les droits de l'homme, [en ligne] URL : https://www.corteidh.or.cr/docs/opiniones/seriea_23_ing.pdf

- Crawford, S., 2012, Panama Fever : Colombian Fears of Secession on San Andrés and Providencia Islands, 1903–1913, *The Global South*, 6, 2, pp. 15–38, DOI : 10.2979/globalsouth.6.2.15
- Dahou, T., 2010, Gouverner les espaces sans gouverner les hommes. Le dilemme des Aires marines protégées (Saloum, Sénégal), *Anthropologie et Sociétés*, 34, 1, pp. 75–93, DOI : 10.7202/044197ar
- Dahou, T., 2013, Droits d'accès ou droits de contourner ?, *Etudes Rurales*, 193, pp. 25–42, DOI : 10.4000/etudesrurales.9881
- DANE, 2005, Estimaciones de población 2005-2020, 224 p, [en ligne] URL : https://www.dane.gov.co/files/investigaciones/poblacion/proyepobla06_20/8Tablasvida1985_2020.pdf
- Desse, M., 2005, Perception et pratiques territoriales des littoraux de la Caraïbe, *Études caribéennes*, 3, [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/583>. Consulté le 26 mai 2021.
- Di Méo, G., 2007, Processus de patrimonialisation et construction des territoires, dans : Colloque » *Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser* », Poitiers-Châtelleraut, pp. 87–109, [en ligne] URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00281934/document>
- Dufour, A.-H., 1997, Domestiquer l'espace. Quelques jalons et un exemple pour une approche ethnologique de la toponymie, *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, 25, 2, pp. 187–200, DOI : 10.3406/mar.1997.1643
- Dumoulin, D., 2007, Grandeur et décadence de la double conservation dans les arènes internationales, *Quaderni*, 64, 1, pp. 23–35, DOI : 10.3406/quad.2007.1807
- Geistdoerfer, A., 1984, L'anthropologie maritime et le XI^e ICAES, *Journal des anthropologues*, 14, pp. 56–59.
- Hannigan, J., 2017, Toward a Sociology of Oceans, *Canadian Review of Sociology*, 54, 1, pp. 9–27, DOI : 10.1111/cars.12136
- Johannes, R. E., M. Freeman, R. Hamilton, 2000, Ignore fishers' knowledge and miss the boat, *Fish and Fisheries*, 1, 3, pp. 257–271, DOI : 10.1111/j.1467-2979.2000.00019.x.
- Lahire, B., J. Debroux, 2005, *Portraits sociologiques : dispositions et variations individuelles*, Paris, Armand Colin (Collection essais & recherches), 431 p.
- Laslaz, L., S. Depraz, S. Guyot, S. Heritier et A. Nicolas, 2012, *Atlas mondial des espaces protégés : les sociétés face à la nature*, Paris, Autrement, 96 p.
- Le Guyader, M., 2018, Enjeux et limites du processus de patrimonialisation comme outil de résistance : le cas de la communauté raizal sur l'île de San Andres, *Études caribéennes*, Université des Antilles, 1, [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/12589>. Consulté le 26 mai 2021.
- Le Meur, P.-Y., T. Bambridge, M. Dégremont et E. Rodary, 2018, Les espaces marins du Pacifique entre logiques de commun et d'accaparement, *Revue internationale des études du développement*, 234, 2, pp. 9–30, DOI : 10.3917/ried.234.0009
- Leenhardt, P., B. Cazalet, B. Salvat, J. Claudet et F. Feral, 2013, The rise of large-scale marine protected areas : Conservation or geopolitics ?, *Ocean & Coastal Management*, 85, pp. 112–118, DOI : 10.1016/j.ocecoaman.2013.08.013
- Levain, A., P. Laval, 2018, Jusqu'où va la mer ? Une exploration des marges de l'anthropologie maritime, *Revue d'ethnoécologie*, 13, [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/3449>. Consulté le 26 mai 2021.

- Marquez Pérez, A. I., 2014, Catboats, lanchs and canoes : apuntes para una historia de las relaciones de las islas de Providencia y Santa Catalina con el Caribe centroamericano e insular a través de la construcción y el uso de embarcaciones de madera, *Passagens*, 6, 3, pp. 480–508, DOI : 10.5533/1984-2503-20146303
- Marquez Pérez, A. I., 2019, Acaparamiento de territorios marinos y costeros : dos casos de estudio en el Caribe colombiano, *Revista Colombiana de Antropología*, 55, 1, pp. 119–152, DOI : 10.22380/2539472X.573
- Mazé, C., O. Ragueneau, J. Weisbein et E. Mariat-Roy, 2015, Pour une anthropologie politique de la mer, *Revue internationale d'Ethnographie*, 5, pp. 189–202, [en ligne] URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01366684/document>
- McKinley, E., T. Acott, K. L. Yates, 2020, Marine social sciences : Looking towards a sustainable future, *Environmental Science & Policy*, 108, pp. 85–92. DOI : 10.1016/j.envsci.2020.03.015
- Ministerio de Agricultura y Desarrollo Rural, 2008, Resolucion 124 de 2008.
- Mollat du Jourdin, M., 1983, *La Vie quotidienne des gens de mer en Atlantique (IXe-XVIe siècle)*, Vanves, Hachette Education (programme ReLIRE) (La vie quotidienne), [en ligne] URL : <https://www.cairn.info/la-vie-quotidienne-des-gens-de-mer-en-atlantique--9782010052842.htm>
- Mow, J. M., 2005, La Reserva de Biosfera Seaflower : Una opción viable para las islas de San Andrés, Old Providence y Santa Catalina, *Anaconda*, (Fundación BAT Colombia), 6, pp. 22–30, [en ligne] URL : https://www.fundacionbat.com.co/file/biblioteca/8111_Reservadebisfera.pdf
- Mow, J. M., M. Howard, E. Taylor, M. Chiquillo, 2007, Collaborative planning and management of the San Andres Archipelago's coastal and marine resources : A short communication on the evolution of the Seaflower marine protected area, *Ocean & Coastal Management*, 50, 3, pp. 209–222, DOI : 10.1016/J.OCECOAMAN.2006.09.001
- Nicolas, L., 2016, Pratiques de nature populaires et écologisation du territoire : Les effets sociaux de la requalification d'un espace littoral, *Noroi*, pp. 59–67, DOI : 10.4000/noroi.5865
- Ortiz Roca, F., 2013, La Autodeterminación en el Caribe : El caso del Archipiélago de San Andrés, Providencia y Santa Catalina, Tesis presentada como requisito parcial para optar al título de : Magister en Estudios del Caribe, Universidad Nacional de Colombia Sede Caribe.
- Pedraza, Z., 1984, We was one family : recopilación etnográfica para una antropología de Providencia, Tesis (Antropología), Universidad de los Andes.
- Pic, P., F. Lasserre, 2020, Océans, cosmos, Antarctique : de nouveaux espaces de conquête ?, *Relations internationales*, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, 182, 2, pp. 135–152, DOI : 10.3917/ri.182.0135
- Poggie, J. J. J., 1980, Maritime Anthropology : Socio-Cultural Analysis of Small-Scale Fishermen's Cooperatives : Introduction., *Anthropological Quarterly*, 53, 1, pp. 1–3, [en ligne] URL : <https://www.jstor.org/stable/3317874>
- Price, R., 1966, Caribbean Fishing and Fishermen : A Historical Sketch., *American Anthropologist*, 68, 6, pp. 1363– 1383, DOI : 10.1525/aa.1966.68.6.02a00020
- Pulido Gómez, G., W. Costa Ribeiro, 2017, Geopolítica y petróleo en el Mar Caribe : la tensión entre Colombia y Nicaragua, *Revista Geográfica De América Central*, 60, pp. 87–115, DOI : 10.15359/rgac.60-1.3

- Reyes, N., C. Garineaud et F. Chlous, 2018, Défis scientifiques et sociaux de l'anthropologie maritime, *Revue d'ethnoécologie*, 13, [en ligne] URL : <https://journals.openedition.org/ethnoecologie/3485>
- Robin, R., 1986, Récit de vie, discours social et parole vraie, *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 10, 1, pp. 103–110, DOI : 10.3406/xxs.1986.1547.
- Tribunal Administrativo de San Andrés, Providencia y Santa Catalina, 2012, *Action Populaire, EXP. No. 88-001-23-31-003-2011-00011-00*, [en ligne], URL : <https://redjusticiaambientalcolombia.files.wordpress.com/2012/06/fallo-accion-popular-coralina.pdf>
- Ulloa, A., 2005, *The Ecological Native. Indigenous Peoples' Movements and Eco-Governmentality in Colombia*, New York et Londres, Routledge, 322 p.
- Wilson, P. J., 2007, Entre la reputación y la respetabilidad. Cincuenta años después de Crab Antics. La autocrítica de Peter J. Wilson, *Cuadernos del Caribe*, 10, pp. 15–18, [en ligne] URL : <https://revistas.unal.edu.co/index.php/ccaribe/article/view/41690>
- Wilson, P. J., M. L. Vélez White, 2004, *Las travesuras del Cangrejo : un estudio de caso Caribe del conflicto entre reputación y respetabilidad*, Bogotá, D.C., Universidad Nacional de Colombia, 286 p.

NOTES

1. Les objectifs d'Aichi adoptés par les parties à la Convention sur la diversité biologique en 2010 fixaient à dix pour cent l'objectif de couverture des zones maritimes et côtières en AMP.
2. La Réserve de Biosphère Seaflower (RB Seaflower).
3. Cette décision s'inscrit dans une ancienne dispute territoriale entre la Colombie et le Nicaragua : le Nicaragua contestait la légitimité du traité signé en 1928 entre les deux pays qui fixait leurs frontières. Il attribuait la souveraineté du Nicaragua sur la côte et la souveraineté de la Colombie sur l'archipel de San Andrés, Providence et Santa Catalina et un ensemble de cayes et bancs. Avec la décision de la CIJ de 2012, la Colombie voit sa frontière maritime reculer : l'archipel, convoité par le Nicaragua, demeure colombien, mais l'accès aux bancs de pêche au-delà du méridien 82 n'est plus assuré pour les pêcheurs artisanaux de l'île.
4. La notion d'« accaparement maritime » (issue de l'anglais « ocean grabbing ») naît dans les analyses critiques de l'économie bleue, en tant que néolibéralisation de la nature (Barbesgaard, 2018).
5. On parle aujourd'hui de « Large scale marine protected area » (LSMPA) pour celles qui dépassent 115 000 km², bien qu'il n'y ait pas de définition officielle de ce terme (Leenhardt et al., 2013).
6. Un travail d'accompagnement des projets et de prise de notes pour une des coopératives de l'île, *Cove Sea Side*, a également été effectué. La posture d'enquête était plurielle, et l'ethnographie multi-située, puisqu'un travail d'enquête au sein d'une fondation environnementale a également été mené bénévolement auprès des pêcheurs, dont le contenu et les enjeux ne font pas l'objet de cet article.
7. Celui-ci comprend un ensemble de décisions et de procédures judiciaires d'instances départementales, nationales et internationales, d'articles de presse, de documentations officielles concernant l'exploration pétrolière dans la région, ainsi que des manuels d'ethnoéducation développés par les institutions à destination des élèves du territoire insulaire.
8. Un terme créole anglais issu du mot espagnol « lancha » (bateau) et de l'anglais « launch » (navette).

9. Propos tenus par un pêcheur de 73 ans, M. Archie (tous les prénoms et noms de famille ont été changés par l'auteur).
10. Corporation pour le développement durable de l'archipel de San Andrés, Providencia et Santa Catalina.
11. Le projet de Réserve de Biosphère est initié en 1992 par un biologiste colombien, puis fédère un ensemble large d'acteurs : les pêcheurs y sont majoritairement favorables, et le projet fait consensus.
12. Au sein des aires protégées, il a été montré que la patrimonialisation fait l'objet d'un travail politique ordinaire en tensions entre échelles de gouvernance, gestion de l'environnement et gestion du patrimoine, universalisme et culturalisme (Babou, 2015).
13. La candidature déposée en 2013 à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel concerne ainsi les pratiques culturelles et ancestrales du peuple *raizal* avec la mer (Le Guyader, 2018).
14. La diversification des sources de revenus est communément relevée en anthropologie de la pêche.
15. Chez les pêcheurs originaires de Colombie continentale, minoritaires dans la profession, les parcours sont beaucoup plus disparates, et la pêche ne se transmet pas d'une génération à l'autre : venant rarement de familles de pêcheurs, ils se consacrent à cette activité faute d'avoir pu étudier, après un accident qui les empêche de continuer leur activité salariée, ou encore par envie de « prendre le large ».
16. Si quelques femmes sont enregistrées en tant que pêcheuses, elles fréquentent peu les coopératives, des lieux essentiellement masculins de socialisation.
17. Lors du processus de reconnaissance de la Réserve de Biosphère Seaflower, Coralina lance un projet d'Aire Marine Protégée Seaflower afin de se doter d'outils de planification et de zonage.
18. Bien que toujours colombiens, Serrana et Quitasueño sont au cœur d'une zone maritime nicaraguayenne, si bien que les pêcheurs de l'île ne s'y rendent plus.
19. Les strombes en question, de la variété « *Lobatus Gigas* », ont diverses appellations. *Caracol Pala* en espagnol, *Queen Conchs* en anglais, elles sont appelées Lambis dans les Antilles françaises.
20. Une telle association est étudiée dans les travaux s'intéressant à la construction d'identités environnementales autochtones (Ulloa, 2005).
21. El Isleño, 29 décembre 2010, « Pescadores artesanales en pie de lucha », [En ligne] URL : http://www.elisleño.com/index.php?option=com_content&view=article&id=1321:pescadores-artesanales-en-pie-de-lucha&catid=60:actualidad&Itemid=96, consulté le 10/10/2020.
22. Cela se retrouve par ailleurs dans le conflit des noms qui s'opère à San Andrés, entre les terminologies espagnole et créole adoptées pour chaque lieu. La toponymie est aussi une forme d'appropriation quotidienne du territoire (Dufour, 1997).
23. Aucun récit n'est fait de l'exclusion d'un pêcheur *raizal* qui enfreindrait les mêmes règles.
24. Lorsque le Panama fait sécession de la Colombie en 1903, les États-Unis s'intéressent à l'archipel afin d'en faire un poste de ravitaillement en charbon pour les bateaux qui transitent vers le Panama (Crawford, 2012).
25. Son principe relève de l'article 7 de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux droits des peuples autochtones. Il pose le droit des peuples à participer à la formulation, l'application et l'évaluation des plans de développement qui s'appliquent à eux.
26. June Marie Mow, 25 avril 2011, « Petróleo en San Andrés : dos modelos enfrentados », *Razon Publica*, [En ligne] URL : <https://razonpublica.com/petroleo-en-san-andres-dos-modelos-enfrentados/> (consulté le 05/05/2020).
27. Un mécanisme de protection des droits et intérêts collectifs que tout citoyen peut invoquer lorsqu'un droit va éventuellement être violé ou pour éviter un préjudice ou un dommage.
28. Cette décision est ratifiée par le Conseil d'État le 15 décembre 2016.

29. Chancellerie, 15 novembre 2018, « Comunicado de prensa sobre la participación de Colombia en el caso Supuestas Violaciones de Derechos Soberanos y Espacios Marítimos en el Mar Caribe (Nicaragua c. Colombia) », [En ligne] URL : <https://www.cancilleria.gov.co/en/newsroom/publicques/comunicado-prensa-participacion-colombia-caso-supuestas-violaciones-derechos-0> (consulté 05/10/20).

30. *Organización de la Comunidad Raizal con Residencia Fuera del Archipiélago*/Organisation de la communauté Raizal avec résidence en dehors de l'archipel. Cette association basée à Bogota regroupe des membres de la diaspora de l'île. Elle est reconnue en tant qu'organisation de consultation et de représentation de la communauté *raizal* depuis 2015, et milite afin de défendre les droits ethniques de la communauté au sein des institutions nationales et internationales.

RÉSUMÉS

Dans une perspective d'anthropologie maritime, cet article analyse comment les pêcheurs artisanaux de l'archipel de San Andrés se trouvent propulsés en première ligne des conflits entre mise en commun et accaparement maritime. Ce faisant, il questionne en quoi cela participe à documenter le processus de maritimisation des sociétés. Construit sur un travail ethnographique au sein de coopératives de pêche, l'article interroge le positionnement des pêcheurs artisanaux en gardiens de la mer. Il envisage d'abord la revalorisation récente du statut de pêcheur artisanal sous l'effet de la patrimonialisation du maritime, puis la place de leurs « bonnes pratiques » en tant que formes symboliques d'appropriation localisée du territoire de pêche. Il pointe ensuite le rôle de gardiens de la mer des pêcheurs aux échelles régionales et sous-régionales. Sur fond de conflit frontalier régional et d'accès concurrentiel à l'exploration pétrolière, le rôle assigné au pêcheur par les institutions est patrimonial avant d'être environnemental. La réserve de biosphère remplit d'abord une fonction géopolitique, risquant de faire des pêcheurs des gardiens des frontières plus que de la biodiversité.

From a maritime anthropology perspective, this article analyzes how artisanal fishermen of the San Andrés Archipelago are propelled to the forefront of conflicts between commoning and sea grabbing. In doing so, it questions how this contributes to document the process of the maritimization of societies. Built on six months of ethnographic work in fishing cooperatives, the article questions the positioning of artisanal fishermen as new guardians of the sea, by crossing several scales of analysis. The article first considers the recent upgrading of the social status of fishermen and then the place of their "good practices" as symbolic forms of localized appropriation of fishing territory. It then points out the contradictory dimension of the fishermen's role of guardians of the sea at regional and sub-regional scales. In a context of regional border conflict and competitive access to oil exploration, the role assigned to fishermen by national institutions is one of heritage before being one of environmental citizens. The Biosphere Reserve fulfills above all a geopolitical function, making fishermen guardians of national frontiers rather than guardians of the biodiversity.

INDEX

Keywords : maritime anthropology, artisanal fishing, ocean grabbing, large-scale marine protected areas, oil exploration, border conflicts, Colombia, insularity

Mots-clés : anthropologie maritime, pêche artisanale, accaparement maritime, aires marines protégées, exploration pétrolière, conflits frontaliers, Colombie, Insularité

AUTEUR

JUSTINE BERTHOD

Sociologie, doctorante contractuelle au CREDA (CNRS/Sorbonne Nouvelle, UMR 7227), France,
courriel : justine.berthod@gmail.com